



Musique volé (copyright)

Par Chris087

Bonjour , j'ai été volé par un artiste Russe qui a utilisé ma composition pour la diffuser sur plateformes de stream en son nom avec sa voix posé dessus avec un copyright . J'ai contacté cette personne et il a donc supprimer son contenu sur toutes les plateformes a ma demande . Seulement en voulant protégé cette musique tout de suite après cette mésaventure , le site en question me ressort le nom de cette musique appartenant encore a cet artiste .

Ma question : Combien de temps après suppression du contenu le copyright est-il encore valide ?

Par ESP

Bonjour

Je ne suis pas spécialiste, mais je pense qu'il faut commencer par une relance avec mise en demeure de faire sous un délai à fixer.

Ceci pour pouvoir ensuite, le cas échéant, aller en justice.

Par Chris087

Bonjour ESP ,

merci pour votre réponse , mais comment doit-je m'y prendre ? Envoyer une mise en demeure de faire avec A.R jusqu'en Russie ? l'adresse du bonhomme je l'ai pas , j'ai son Facebook et sa boîte de distribution est basé la ba. y 'a t-il pas un moyen numérique ?

Merci bonne journée .